Accueil > Actualités

> La Caisse des Dépôts, la Ville de Roanne et Roannais agglomération signent une convention de partenariat en faveur du développement du territoire roannais pour la période 2018-2020







LA CAISSE DES DÉPÔTS, LA VIL AGENT DE ROANNE ET ROANNAIS AGGLOMÉRATION SIGNENT UN CONVENTION DE PARTENARIA DE PARTENARIA DE VELOPPEMENT DU TERRITOIRE ROANNAIS POUR LA PÉRIODE 2018-2020

Eric Lombard, directeur général de La Caisse des Dépôts et Yves Nicolin, Maire de Roanne et Président de Roannais agglomération, ont signé le jeudi 18 janvier 2018 une convention de partenariat en faveur de l'attractivité du centre-ville de Roanne et de son Agglomération pour la période 2018-2020.

Publié le 18 janvier 2018



Le renouveau du centreville de Roanne comme facteur d'attractivité et d'avenir

A travers cette convention, la Ville de Roanne vise à intégrer le dispositif « Action Cœur de Ville » annoncé par le Gouvernement le 14 décembre 2017 lors de la conférence nationale

des territoires et pour lequel la Caisse des Dépôts est partenaire.

La Caisse des Dépôts et la Ville de Roanne sont d'ores et déjà engagées dans différents projets de requalification du centre-ville : projet de l'Espace Santé rue Roger Salengro, réhabilitation de l'Ilot Foch-Sully en un centre commercial, résidences pour séniors, hôtel et logements.

Depuis 2016, la Caisse des Dépôts est à l'initiative de la redynamisation des centres-villes de villes moyennes dans le cadre de ses missions d'intérêt général au service de tous les territoires. Elle contribue aujourd'hui au plan « Action Cœur de Ville » par la mobilisation de 1 milliard d'euros sur fonds propres et de 700 millions d'euros sous forme de prêts « Rénovation Cœur de Ville » sur fonds d'épargne.

Roannais Agglomération et la Caisse des Dépôts s'associent pour faire face aux enjeux d'avenir

A travers cette convention, la Caisse des Dépôts, Roannais agglomération et la Ville de Roanne ont également pour ambition de renforcer plus largement l'attractivité du territoire roannais. Le cofinancement d'études d'ingénierie permettra ainsi de développer des projets aux enjeux démographiques, numériques, énergétiques et écologiques :

- > la définition d'un plan d'actions préparatoire au dispositif action « Cœur de Ville »;
- la lutte contre la vacance et l'insalubrité des logements sur l'ensemble du territoire et en particulier sur le centre-ville autour de trois

- thématiques (rénovation thermique, adaptation au vieillissement et au handicap, habitat indigne);
- le maintien des séniors à domicile avec l'installation à proximité de nouveaux médecins et un accès aux services publics et privés facilité;
- la création d'une zone économique agricole dans le cadre d'un projet alimentaire territorial pour répondre aux besoins de la restauration collective en produits maraîchers de proximité et soutenir la commercialisation des produits à travers des plateformes technologiques;
- la transformation numérique pour le développement de services numériques permettant de répondre aux besoins des usagers.

La convention de partenariat signée ce jour sera détaillée ultérieurement par la signature de conventions d'applications annuelles sur ces actions opérationnelles.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France et de l'Outre-mer : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

http://www.caissedesdepots.fr







